

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration

LE PRÉSIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment l'article L.712-2 et L 712-3
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président ;

DECIDE

Article 1 :

Les tarifs de l'espace Bernard-Marie Koltès proposés par la DVUC pour l'année universitaire 2017/2018 sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le Directeur général des services et l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de la DVUC, à la Présidence et publiée sur le site internet de l'établissement.

Fait à Nancy, le 29 mars 2017

Pierre MUTZENHARDT





Direction de la Vie
Universitaire et de la culture
Sous-Direction de la Culture
Artistique et Sociétale

TARIFS ESPACE BERNARD MARIE KOLTES
Année Universitaire 2017/2018

BILLETTERIE

Public extérieur	12.00€
Personnel Université	8.00€
Abonné structure partenaires	8.00€
Etudiant, lycéen, demandeur d'emploi	4.00€
Groupe (>10)	3.00€
Spectacle amateur	4.00€
RTT et Veillée	4.00€

ABONNEMENTS 5 SPECTACLES

Public extérieur	50.00€
Personnel Université	32.00€
Etudiant, Lycéen, demandeur d'emploi	16.00€

PASS' TOUS SPECTACLES 80.00€

INSCRIPTION AUX ATELIERS (+ 3 spectacles aux choix)

Public Extérieur	100.00€
Personnel Université	30.00€
Etudiant, lycéen, demandeur d'emploi	30.00€

Pour le Président et par délégation
le Directeur Général des services

Jean-François MOLTER



**TARIFS GENERAUX DE LOCATION DES SALLES DANS LE CADRE DE CONVENTION
D'OCCUPATION DES LOCAUX**

1. EN EXTERNE

- Location du théâtre : ½ journée	400.00 € HT	480.00€ TTC
- Location du théâtre : journée	800.00 € HT	960.00€ TTC
- Mise à disposition répétitions : heure	40.00 € HT	48.00€ TTC
- Prestation technicien : heure	50.00 € HT	60.00€ TTC

2. EN INTERNE

Mise à disposition des locaux et techniciens

- Composantes : ½ journée (matinée ou après-midi)	50.00€ HT	60.00€ TTC
- Composantes : soirée	50.00€ HT	60.00€ TTC
- Composantes : heure	12.00€ HT	14.40€ TTC
- Associations étudiantes : ½ journée	25.00€ HT	30.00€ TTC
- Associations étudiantes : journée	50.00€ HT	60.00€ TTC
- Prestation Technicien : heure	12.50€ HT	15.00€ TTC



★ Pour le Président et par délégation
le Directeur Général des services

Jean-François MOLTER